

BELGIUM, Wallonia – SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement

Le Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (SPW – ARNE) dispose de différents systèmes de financement pour des projets de recherche à finalités agricoles ou environnementales.

Dans le cadre d'un appel à projets de recherche lancé par le réseau européen SOILvER, le système de financement utilisé correspond à l'élaboration d'une **Subvention** entre le Service Public de Wallonie (représenté par les Ministres ayant dans leurs attributions l'agriculture et l'environnement) et le Bénéficiaire retenu pour la partie wallonne.

Les partenaires wallons doivent respecter les règles de financement du Décret du 3 juillet 2008 modifié( [Guide des dépenses éligibles](#) (PDF-1413 ko)). Le taux de financement est celui applicable aux programmes internationaux, et dépend du type de partenaire et du type de recherche (cf tableau plus loin).

Les particularités wallonnes sont les suivantes :

- Peuvent être financés les unités universitaires, les unités de hautes écoles, les centres de recherche agréés, les organismes publics de recherche, ainsi que les petites, moyennes et grandes entreprises.
- Le consortium doit comprendre au moins un partenaire possédant un siège d'exploitation en Wallonie.
- Le recours à la sous-traitance est autorisé.
- Les participants wallons s'engagent à fournir les moyens financiers, matériels et en personnel nécessaires à la réalisation du projet.
- Toutes les informations nécessaires à l'évaluation doivent être rendues disponibles.
- Le projet introduit doit relever des compétences des Ministres ayant l'agriculture et l'Environnement dans leurs attributions;
- Les partenaires doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité demandées dans le cadre de l'appel à projet coordonné du réseau SOILvER (détaillées dans le Guide des Candidats ou « Applicants' Guide »).

La procédure de sélection est définie dans le Guide des Candidats (Applicants' Guide) de l'appel à projet du réseau SOILvER.

Le montant maximum par subvention correspond à la moitié du budget total mis à disposition par le SPW-ARNE dans le cadre de l'appel à projets de SOILvER, de manière à pouvoir financer au moins deux projets de recherche si plusieurs projets étaient retenus pour financement après la procédure de sélection de SOILvER.

Le contenu de la subvention détaille notamment l'objet de la subvention et sa durée, le budget du montant alloué à la subvention, la liquidation, la correspondance, le comité technique, la justification de l'emploi de la subvention, les informations et documents à fournir, la propriété des données et la confidentialité, les responsabilités, les obligations mises à charge du bénéficiaire, les termes et conditions spécifiques à SOILvER.

Taux de financement (%)	Upstream research (TRL 1-2)	Industrial research (TRL 3-5)	Experimental development (TRL 6-7(8))
Universités	100	100	75
Centres de recherche	75	75	75
Petite entreprise	/	70	55
Moyenne entreprise	/	60	45
Grande entreprise	/	50	35

Technology Readiness Level (TRL) - Niveau de maturité technologique



Technology Readiness Levels

- TRL 0: Idea.** Unproven concept, no testing has been performed.
- TRL 1: Basic research.** Principles postulated and observed but no experimental proof available.
- TRL 2: Technology formulation.** Concept and application have been formulated.
- TRL 3: Applied research.** First laboratory tests completed; proof of concept.
- TRL 4: Small scale prototype** built in a laboratory environment ("ugly" prototype).
- TRL 5: Large scale prototype** tested in intended environment.
- TRL 6: Prototype system** tested in intended environment close to expected performance.
- TRL 7: Demonstration system** operating in operational environment at pre-commercial scale.
- TRL 8: First of a kind commercial system.** Manufacturing issues solved.
- TRL 9: Full commercial application,** technology available for consumers.